

Procès-verbal du conseil d'école du 04/02/2020

L'équipe enseignante : Madame Chust (adjointe Corronsac), Madame Julia (adjointe Corronsac), Madame Auriol (adjointe Corronsac), Madame Le Meur (directrice Corronsac), Madame Savatier (adjointe Montbrun-Lauragais), Madame Roquefort (adjointe Montbrun-Lauragais), Madame Cénac (directrice Montbrun-Lauragais).

La municipalité de Corronsac : Mme Subiela (Maire de Corronsac), Mme Pujeault (délégué aux affaires scolaires)

La municipalité de Montbrun-Lauragais : M. Bolet (maire de Montbrun-Lauragais), M. Rouget (délégué aux affaires scolaires)

Les représentants des parents au Conseil des écoles : Mme Menegazzi, Mme Vernier, Mme Duborder, Mme Laffont, Mme Viarnes, Mme Géry, Mme Do Espirito Santo, Mr Michelot, Mme Gall, Mme Alagnou

Madame l'inspectrice de l'éducation Nationale de la circonscription de Villefranche de Lauragais : Mme Mailho, absente, excusée.

Conseil des écoles du RPI du 04/02/2020

1. Les effectifs (effectifs actuels et prévisionnels)

2019/2020							
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	23	19	28	19	25	21	17
2020/2021							
PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
20	21	23	19	28	19	25	22

Ce sont les effectifs connus actuellement d'après les informations communiquées par les mairies. Ne sont pas comptabilisés les enfants nés dans une autre commune et dont les parents se sont installés sur les communes après leur naissance.

Il est à noter que les effectifs sont élevés et que la question d'une ouverture de classe pourrait être envisagée s'il y a des nouvelles arrivées. L'inspectrice de l'éducation nationale a été informée de ces effectifs. Elle sera vigilante sur l'évolution des effectifs sur le RPI.

Une ouverture de classe peut se faire jusqu'au dernier moment, c'est à dire à la rentrée.

Mme Subiela ajoute qu'il faudrait une visibilité pluriannuelle en fonction des constructions à venir.

2. Vote concernant l'accueil des TPS au sein du RPI

Lors du dernier conseil d'école, l'accueil des TPS avait été évoqué ainsi que les conditions dans lesquelles il pourrait se faire.

Un vote doit être fait pour entériner l'avis du conseil d'école. La décision prise suite à ce vote ne pourra pas être discutée à l'avenir.

Mme Cénac précise que 5 demandes d'entrée en TPS en septembre 2020 ont été faites. Ces familles ont été informées que l'accueil ne se fera qu'en fonction de la décision prise lors de ce conseil d'école.

Il est rappelé que les TPS ne comptent pas dans les effectifs pris en compte par l'éducation nationale. Ils n'entrent donc pas en compte pour l'ouverture éventuelle d'une classe sur le RPI.

Les critères énoncés étaient :

- seulement les enfants nés en janvier,
- un groupe minimum de 4 élèves TPS,
- l'effectif de la classe de TPS/PS/MS est à prendre en compte ainsi que les effectifs sur le RPI,
- s'il y a inscription, la scolarisation ne se fera que la matinée, puis il y aura une augmentation progressive de la durée de scolarisation à partir de janvier. Il est donc nécessaire d'avoir un moyen de garde pour les après-midis pour les enfants potentiellement concernés.

Monsieur le maire de Montbrun-Lauragais indique qu'il y a toujours eu des demandes et la mairie a toujours suivi l'avis de la directrice.

M. Bolet remercie Mme Cénac d'avoir accueilli des TPS cette année afin que ce soit une expérimentation et qu'il soit ainsi possible d'en discuter lors de ce conseil d'école.

Étant donné les effectifs prévus sur le RPI l'année prochaine, il avance qu'il sera difficile d'accueillir les TPS. Mais il est important, pour lui, de se projeter sur le futur : s'il y a création d'une nouvelle classe sur le RPI, l'accueil des TPS pourrait être questionné.

La directrice de l'école de Corronsac rappelle que l'accueil des TPS se réfléchit aussi sur les conditions matérielles et humaines car ces enfants ont des besoins différents des PS avec l'aménagement d'un endroit dédié à leurs besoins de mobilité.

La directrice de Montbrun-Lauragais précise qu'une personne supplémentaire est nécessaire pour assurer l'accueil des TPS. La personne présente cette année le matin en supplément est très appréciée et nécessaire pour l'accueil des TPS cette année.

M. Bolet évoque la baisse des dotations de l'état et il sera donc difficile d'envisager le recrutement d'une personne supplémentaire.

Madame le maire de Corronsac a consulté le conseil municipal et rejoint la mairie de Montbrun-Lauragais sur la difficulté d'accueillir des TPS dans les conditions actuelles matérielles mais aussi humaines. Elle évoque aussi la présence de plus en plus importante d'enfants à besoins particuliers qui rendent plus compliqué l'accueil dans de bonnes conditions des élèves en général.

Règles du vote : Chaque commune a droit à 2 votes (2 votes pour Montbrun-Lauragais et 2 votes pour Corronsac), 1 vote par représentant de parents en fonction du nombre de classe dans chaque école (3 à Montbrun-Lauragais et 4 à Corronsac), 1 vote par enseignante (3 pour Montbrun-Lauragais et 4 pour Corronsac) soit un total de 18 votes.

Résultats du vote : 0 **pour** l'accueil des TPS, 18 **contre** l'accueil des TPS, pas d'abstention.

A l'unanimité, la décision est prise **contre** l'accueil des TPS sur le RPI.

3. Les projets des écoles

Ecole de Montbrun-Lauragais :

RPI Corronsac Montbrun-Lauragais

10 janvier : Spectacle de Stéphanie Muollo « Va te coucher Zoé » en lien avec l'éducation à la santé sur le sommeil. C'était un spectacle très interactif et les élèves ont beaucoup apprécié.

25 février : tout le RPI fera le carnaval. Les élèves pourront venir déguisés à l'école. Les élèves de Montbrun-Lauragais feront un défilé dans les rues du village en respectant les conditions liées à Vigipirate. Les déguisements resteront sans danger et assez discrets pour permettre le travail des élèves en classe.

26 février : 3ème atelier de cuisine sous la forme d'une crêpe party. Les élèves sont répartis en groupes comportant des élèves de la TPS au CP. Les élèves dégusteront les crêpes le jour même. Les élèves reviendront à la maison avec les recettes. Il manque 2 crêpes party pour pouvoir organiser ces ateliers. L'équipe enseignante remercie les parents ayant un appareil de bien vouloir se rapprocher d'elle.

18 mars : nouvel atelier cuisine sur les sablés sur le thème du printemps.

Les sablés seront donnés aux familles lors du marché du printemps qui aura lieu le 19 mars (18h00-19h30) dans le hall de l'école. Ce jour-là, les parents pourront découvrir les réalisations de leurs enfants (plantations, arts plastiques). Un carton sera mis à disposition afin que les parents puissent faire un don pour financer les sorties scolaires.

Une étude est en cours pour organiser une sortie avec les 3 classes en juin sans doute sur le thème des animaux.

L'association « Autour de l'école » financera une partie de cette sortie de fin d'année. L'ensemble de l'équipe enseignante remercie vivement l'association pour son aide financière aux projets.

Ecole de Corronsac :

Projet de danse contemporaine pour les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 avec Mme Delphine Collombet sur 11 séances. Les thèmes abordés sont les émotions et les couleurs. L'aboutissement sera un spectacle le jour de la fête des écoles, le vendredi 19 juin à Corronsac.

CP/CE1 et CE1/CE2 : jeudi 4 juin, visite du village gaulois avec des ateliers pédagogiques. Cette sortie sera financée par l'association « autour des écoles ». L'équipe enseignante remercie les membres de l'association « Autour de l'école ».

21 avril au 9 juin : piscine pour les CE1 et les CE2 sur 8 séances disponibles à la piscine de Villefranche-Lauragais cette année. Des séances risquent d'être annulées selon la disponibilité des parents agréés. Des parents pourraient être intéressés même s'ils n'ont pas d'enfants concernés. Un mot sera mis dans les cahiers des élèves en fonction des besoins. L'équipe enseignante remercie les mairies pour le financement du bus et de la ligne d'eau.

12 mars : les CP/CE1 et CE1/CE2 iront au cinéma à Castanet pour voir un dessin animé « Pachamama » sur le respect de la nature.

Tous les élèves de l'école de Corronsac ont assisté à un spectacle de théâtre le jeudi 19 décembre joué par des élèves qui suivent des cours de théâtre dans le cadre du foyer rural.

Tous les élèves de l'école de Corronsac participeront au festival du court métrage du 25 mars au 31 mars. Les élèves pourront visionner des courts métrages et en discuter ensuite dans les classes.

La semaine du 9 mars aura lieu le printemps des poètes où les élèves auront des activités en lien avec la poésie.

Certains mercredis matin, les élèves sont par groupes allant du CP au CM2 pour faire 4 ateliers d'art. En période 2, le thème était l'Asie. Lors de la période 3, ce sera sur les « bestioles ». Ces thèmes ont été choisis par les élèves lors des conseils de vie de l'école (i.e. conseil des délégués).

CE2/CM1 et CM1/CM2 : ces 2 classes iront aussi au cinéma voir « Le garçon et la bête » le 17 mars.

CE2/CM1 et CM1/CM2 : une visite était prévue au musée Saint Raymond en décembre pour passer un diplôme d'archéologue. Elle a été annulée à cause des manifestations. Cette visite n'a pas pu être reportée.

Le 17 janvier, les élèves de ces classes ont assisté à un concert de l'orchestre du capitole sur Peter Pan. Un rallye piéton était prévu à l'issue de ce concert mais la météo très pluvieuse n'a pas permis de réaliser cette activité.

24 février à 18h : le principal du collège présentera son établissement aux parents des CM2 à la mairie de Donneville.

2 avril : les CM2 iront visiter le collège. L'après-midi, les élèves feront une course en relais avec des groupes mélangeant des élèves de CM2 et de 6ème. Les élèves découvriront le collège le matin au travers d'ateliers.

Des déchets sont toujours collectés dans les écoles. Il s'agit des emballages plastiques des biscuits, pain de mie, pains spéciaux, des brosses à dents, tubes souples de dentifrice, certains tubes de colle, des stylos et feutres en plastique. Ces déchets sont ensuite envoyés à Terracycle qui les transforme en mobilier urbain.

4. La coopérative scolaire

4 429 euros à Montbrun-Lauragais qui seront utilisés en partie pour la sortie de fin d'année. Une partie est mise de côté afin de pouvoir organiser éventuellement une classe découverte lors de l'année 2020/2021.

6 060 euros à Corronsac. 50 euros ont été affectées pour chaque classe afin de faire des achats pour Noël. Le reste permettra de financer les projets de fin d'année.

5. Le PEDT (2018 – 2021) / le périscolaire

A Corronsac :

Des activités sportives sont proposées les lundis sur la pause méridienne.

Deux bénévoles aident aux devoirs les lundis soir.

A la rentrée de février, des actions avec Sens Actifs sur le cirque seront menées.

En mai, Nicolas Joqueviel de Percusound mènera des activités musicales avec des djembés pour un nombre limité d'enfants. (2 fois quatre séances de 45 min entre midi et deux)

Un questionnement est en cours au sujet des ateliers proposés par le SICOVAL sur « vivre ensemble » et sur le développement durable.

Des ateliers de créations artistiques sont toujours d'actualité pour préparer des objets pour les parents et ainsi que d'autres projets.

A Montbrun-Lauragais :

Activités sur la pause méridienne : Lundi sport, mardi musique, jeudi arts plastiques (depuis janvier, la 3ème personne sur l'école a permis de faciliter ces fabrications artistiques), vendredi nature et l'univers.

Activités du soir : ludothèque, arts plastiques

Un bilan sera fait au prochain conseil d'école sur l'appréciation des élèves sur ces activités.

L'aide aux devoirs se fait dans le cadre du CCAS. C'est donc indépendant du PEDT.

6. Les questions des parents d'élèves :

- **Matériel pour la prise de température à l'école de Corronsac**

Des thermomètres ont été achetés dès qu'ils ont été demandés. Il s'agit de thermomètres « scanner ».

- **Point sur la pérennisation des postes de l'ensemble des personnels municipaux au sein de l'école de Montbrun-Lauragais et l'organisation associée**

Tout le personnel est titulaire. Arian a été titularisé cette année.

Amandine était en remplacement d'Oxana. Comme Oxana est de retour, le contrat d'Amandine ne sera pas renouvelé l'année prochaine. Son contrat s'arrête donc en juin 2020.

La mairie de Montbrun indique que 2 ATSEM sont à temps complet. Leur mission implique une part de ménage et de garderie à accomplir. Les autres personnels sont à temps partiel et n'ont pas forcément de ménage ou de garderie à faire.

Les enseignantes et les parents précisent que la présence d'une personne supplémentaire est très appréciable sur l'école. Cette situation permet un meilleur accueil des élèves.

La mairie de Montbrun-Lauragais rappelle que les contraintes budgétaires ne permettent pas d'embaucher une personne supplémentaire.

A l'école de Corronsac, Isabelle ne souhaite pas reconduire son contrat aidé. Elle arrête donc ses missions fin février 2020.

Un contrat est proposé à Dominique pour assurer le remplacement jusqu'à juin. Une étude sera ensuite menée pour organiser le personnel communal de Corronsac à l'école.

- **Classes vertes**

Une étude est en cours pour une classe découverte pour les classes de l'école de Montbrun-Lauragais. En juin, un mot sera mis dans les cahiers pour préciser si cette classe aura lieu ou pas.

Fin de la séance à 19h30

Fait le 04/02/2020

Les secrétaires de séance : Mme Auriol et Mme Savatier

La Présidente du Conseil d'Ecole : Mme Le Meur